



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État
La Secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 3 mai 2006

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Personne en charge du dossier:
Nicole Sontag-Hirsch
☎ 478 - 2952

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
- 8 MAI 2006

Réf.: 2005 - 2006 / 1004 - 02


Objet: Réponse à la question parlementaire n° 1004 du 30 mars 2006
de Monsieur le Député Jean-Pierre Koepf.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse de Monsieur le Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement à la question parlementaire sous objet, concernant la simplification des formalités administratives en faveur du rendement et de l'esprit d'initiative des PME.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Secrétaire d'Etat aux Relations
avec le Parlement



Octavie Modert



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Classes Moyennes,
du Tourisme et du Logement

Luxembourg, le 28 avril 2006

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le: - 2 MAI 2006	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Le Ministre des Classes Moyennes
du Tourisme et du Logement

à

Madame la Secrétaire d'Etat aux
Relations avec le Parlement

Concerne : question parlementaire N°1004 du 30 mars 2006 de Monsieur le Député
Jemp Koepf

Madame la Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse à la question parlementaire susmentionnée que je vous prie de bien vouloir faire parvenir à Monsieur le Président de la Chambre des députés.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de ma parfaite considération.


Fernand Boden



**Äntwert vum Mëttelstandsminister Fernand Boden op d'parlamentaresch Ufro
N°1004 vum 30. Mäerz 2006 vum Herr Députeeierte Jemp Koepp**

Op Gond vun senge Froën an der parlamentarescher Ufro N°1004 vum 30. Mäerz 2006, wëll ech den honorablen Députéierten Jemp Koepp informéieren, datt d'Regierung der administrativer Vereinfachung eng Prioritéit accordéiert an den CNSAE agesat gouf, fir des Aarbecht an Ugrëff ze huelen.

Ech erlabe mir mech op d'parlamentaresch Ufro n° 898 vum 7. Februar 2006 ze beruffen, wou ech op den aktuelle Stand vun dësem Dossier agaange sinn:

« Les travaux actuellement engagés dans le cadre de la politique de simplification administrative s'orientent, d'une part, d'après quatre axes développés dans le cadre du plan national pour l'innovation et le plein emploi. Ces axes sont :

- le développement des études d'impact ;
- l'analyse des procédures administratives ;
- la codification des textes législatifs ;
- l'optimisation de l'échange d'informations entre les administrations et les entreprises.

Sont engagés, d'autre part, au sein du Comité national pour la simplification administrative des travaux en faveur des entreprises (CNSAE). Dans le cadre des travaux actuellement en cours, une collaboration étroite entre le CNSAE et le Comité de coordination pour la modernisation de l'Etat a été entamée. Le Comité a mis en œuvre, d'ores et déjà, certaines simplifications administratives spécifiques (cf. tableau) en faveur des entreprises et est en train de préparer un document regroupant la stratégie, les instruments ainsi qu'un plan d'action visant à atteindre le but projeté. »

Les principales actions réalisées ou en voie de réalisation dans le cadre des travaux du CNSAE portant sur la simplification administrative en faveur des entreprises sont :

N°	Domaine	Actions	Réalisé	En voie de réalisation
1.	Protection des données	Avis du CNSAE en date du 22 juillet 2005, transmis au Ministère de tutelle.	X	
2.	Autorisations d'établissement	Mise en place d'un nouveau système informatique.		X
5.	Enquête Statec	Seuils d'exemption des expéditions et des arrivées de 100.000€ ont été relevés à 150.000€.	X	
3.	Projet, « Assistance électronique aux entreprises du secteur »	Mise en œuvre d'un outil informatique		X
4.	Statistiques	Mise en place du groupe, passage en revue des statistiques ayant trait aux entreprises	X	
5.	Marchés publics	Utilisation du domaine routier et ferroviaire de l'Etat : - publication des permissions de voirie sur un site internet - mise à disposition sur un site internet d'un formulaire de demande de permission de voirie		X
6.	Formation générale des stagiaires-fonctionnaires	Développement et mise en place d'une formation spécifique, destinée aux attachés du secteur étatique et du secteur communal.		X
7.	Formation spéciale des stagiaires-fonctionnaires	Développement et mise en place d'une formation, destinée aux attachés d'Administrations		X
8.	Formation continue	Développement et mise en place d'une formation, destinée au secteur étatique et secteur communal.		X
9.	Calendrier statistique	Liste des statistiques et dates des enquêtes concernant les entreprises, consultables sur le site du STATEC	X	
10.	Intégration d'une rubrique « Simplification administrative » dans le site internet du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement	Mise en relation avec PT consultings en vue de la mise en place des données.	X	
11.	Guide d'interprétation du règlement 178/2002/CE fixant les procédures relatives à la sécurité de la chaîne alimentaire	Traduction en langue allemande	X	
12.	Système de collecte Intrastat	Dispense des entreprises de fournir des informations sur la quantité en masse nette pour tous les biens pour lesquels des unités supplémentaires doivent être déclarées simultanément.	X	
13.	Participation au groupe de travail sur la Gestion de la réglementation et de la réforme réglementaire	Consultations dans le cadre du questionnaire de l'OCDE relatif aux indicateurs de la qualité de la réglementation.	X	

An Zusummenaarbecht téschend dem Sekretariat vum CNSAE an TNS-ILRES ass d' « étude auprès de 500 PME en 2005-2006 » gemaach ginn, déi d'Perzeptioun vun de Betriber festhält, wat hir administrativ Belaaschtungen an hir Relatiounen zur Verwaltung an dene verschiddene Beräicher ubelaangt.

De Rapport « simplification administrative » wäert wéi geplangt am Hierscht virgestallt ginn, an Ustouss zu weideren Aktiounen an Decisiounen an deser schwiereger a komplexer Matière sinn.